

Compte-rendu suite à la réunion de la Commission Environnement du 14/04/2021 - 20h

Présents : Pierre BAUDRIN, Yves DIEUDONNE, Aurore LECLAIRE, Marie-Jo PAYEN, Mathilde PETIT

Absente excusée : Isabelle CLAUDE

Tonte raisonnée

Demander aux employés municipaux, dans la mesure du possible, de modifier la hauteur de coupe de la tondeuse. C'est-à-dire, augmenter la hauteur de coupe de telle façon que l'herbe reste plus haute. L'époque « herbe à ras du sol » est révolue.

P. M : Il ne s'agit pas de ne plus entretenir. Le but est d'adopter un mode de gestion plus respectueux de l'environnement, tenant compte de la biodiversité et du principe de développement durable. Une tonte plus haute de 10 cm permet ainsi d'augmenter la biodiversité de 40%.

VERNEVILLE

Carrefour rue d'Amanvillers : tondre pour faciliter la visibilité des automobilistes.

Talus en contrebas du terrain de football, en face de la salle polyvalente : en jachère.

Salle polyvalente : alternée tonte lors des locations, notamment au niveau des portes vitrées donnant sur la Départementale et pour les enfants du périscolaire et tonte raisonnée le long du champ.

Derrière la lagune : tondre juste 1 bande pour faciliter le passage des promeneurs et des cyclistes, laisser le reste en jachère.

Derrière le Lotissement le Pré la Plume : tondre juste 1 bande le long de la Départementale et une autre, le long des habitations en laissant au milieu en jachère.

Cependant, tondre une bande un Y à partir des arbres, d'un côté menant à gauche et de l'autre menant à droite du Cimetière pour permettre aux promeneurs de ne pas avoir de l'herbe jusqu'aux genoux.

Isabelle précise qu'il serait judicieux de tondre les dimensions d'un rectangle derrière la maison des THOMASSIN, car certains jeunes y jouent au foot.

Angle de la rue des Peupliers et de la rue de Chantrenne : espace vert mitoyen à la maison des RAOUL (futur emplacement des WC, en face du Cimetière) en jachère.

Route de Gravelotte : tondre juste 1 bande le long du mur d'enceinte du Château et une autre, le long du trottoir en laissant au milieu en jachère.

Avant le panneau d'entrée de Vernéville, lorsque l'on vient de Gravelotte : tondre juste 1 bande de chaque côté de la Départementale (le long du champ jouxtant la maison des THIEL, ainsi que du côté de l'ex-clinique vétérinaire équine).

En face de la Mairie : tondre juste 1 bande le long du rebord du trottoir, en laissant au milieu en jachère.

Tondre le long de la maison des STAHLER, chemin du Télégraphe, de la maison des GENNIGES, de LR MECA TP (Ludo), Chemin du Brimbois

Marie-Jo propose, pour égayer, de semer des « graines diversité biologique » (prairie fleurie), là où les superficies ne seront pas tondues.

MALMAISON

Tondre la pointe à coté de la maison des LAVOISIER, pour faciliter la visibilité des automobilistes à l'intersection

Juste une bande de coupe de chaque côté de la Départementale près de la maison des CASSAT

En face du Garage L'Atelier de Malmaison, du cubiverre, de l'auge fleurie : à qui appartient le terrain ? Si communal : tondre juste une bande autour et laisse en jachère au milieu.

Les panneaux plastifiés « fauchage raisonnable - respect de la biodiversité » ont été confectionnés par Cindy STAUB (qui habite en face d'Isabelle CLAUDE) = bel exemple de participation citoyenne.

La Commune achètera les supports en bois ainsi que les pieds à fixer dans le sol.

Les panneaux seront apposés sur les espaces verts communaux du mois d'avril à octobre.

Réunion du Comité Vert & Fleuri

Aurore va adresser prochainement un courriel aux Administrés ayant fait part de leur souhait d'intégrer le Comité Vert & Fleuri : Julie DIEUDONNE, Maité DUFLOT, Philippe LAVIGNE, Catherine LE CORRE et Claude THIRION pour planifier la 1^{ère} réunion à la salle polyvalente, compte tenu du confinement relatif au contexte sanitaire actuel, afin qu'ils puissent faire part de leurs suggestions.

Nettoyage à proximité de l'ex-déchèterie

Consécutivement au drainage agricole effectué par M. ALBERT, fin octobre 2020, des arbres ont été abattus sur une parcelle mitoyenne et laissés à l'abandon sur place.

Pierre BAUDRIN propose que nous rencontrions au préalable, M. ALBERT pour tenter une remise en état par ses soins de ladite parcelle avant que le Comité Vert & Fleuri étudie sa faisabilité.

Abattage d'arbres et de haies par ENEDIS

Suite au RV du 22 février 2021, entre une représentante d'ENEDIS, Roland DIDIER du Groupe HOLZINGER, Robert KURZ, Marie-Jo PAYEN et Aurore LECLAIRE, la proposition d'ENEDIS n'étant pas parvenue en Mairie, à ce jour, malgré les relances de Marie-Jo, le projet d'élagage et/ou d'abattage d'arbres et de haies derrière le Lotissement Le Pré La Plume par ENEDIS est en « stand by ».

Feuilles d'arbres à l'Ecole

Aurore avait rencontré 3 entreprises et réceptionné leurs devis qui étaient joints avec le compte-rendu du 4 mars 2021, sous forme de tableau Excel.

Compte-tenu de son montant dispendieux, le devis d'AES est invalidé.

Yves va transmettre à l'entreprise d'espaces verts qu'il côtoie professionnellement, les coordonnées d'Aurore afin de faire un comparatif par rapport aux devis d'IN ARBORIS et de VOLTIGE.

Propositions de membre de la Commission :

Marie-Jo se fait la porte-parole d'Isabelle, absente excusée, qui souhaite que l'on envisage de repeindre, dès que possible, le portail du Cimetière.

Ce sujet sera évoqué avec le Comité Vert & Fleuri.

Au cas où cela ne retienne pas leur attention, les employés municipaux s'en chargeront.

Fin de la réunion vers 21h30